



Litige garage : paiement de l'assurance sans travaux réalisés

Par Naya1

Bonjour

On m'a volé la banquette de ma voiture je suis donc aller au garage ils ont estimés les réparations à 8000?, je leur ai donc confié mon véhicule au mois de Juin

ils ont fait une facture à l'assurance qui leur a payé les réparations. J'ai attendu tout l'été sous prétexte qu'ils n'avaient pas le matériel. J'ai récupéré mon véhicule à la fin de l'été sans réparation et je reste encore à ce jour en l'attente des réparations ils me disent qu'ils n'ont pas le matériel mais ils ont reçu l'intégralité du paiement de l'assurance. Que puis-je faire ? merci

Par chaber

Bonjour

S'agit-il d'un garage agréé par l'assureur ou avez vous donner votre accord à ce dernier pour un règlement direct?

Par Naya1

j'ai choisi le garage et j'ai demandé à l'assurance une prise en charge exceptionnelle qu'ils ont acceptés

Par chaber

Commencez par envoyer une LRAR à votre garage. Sans réponse il faudra lui réclamer par LRAR le remboursement de cette facture injustifiée puisque les réparations n'ont pas été effectuées.